

**Réunion du CA du 12 Février 2009**  
RD non officiel selon mes notes personnelles  
Patrick Capolsini

Invitation de différentes personnes.

**POINT 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 11 décembre 2008.**

Adopté, une abstention

**POINT 2 : Information(s).**

- Report de l'intégration de l'IUFM du Pacifique aux deux universités (UPF et UNC) : décision annoncée par un simple courrier électronique du Ministère indiquant que l'intégration effective n'aurait lieu que début Mars si tout va bien (à confirmer)
- Calcul de la dotation 2009 (reçue le 6 Janvier 2009). Un point sera fait au point 3 de ce CA sur les personnels. Le courrier annonce une hausse de 9,8% de nos moyens.
  - Cette hausse doit être tempérée par la mise en place de nos nouveaux bâtiments qui va entraîner une importante hausse de nos dépenses
  - Une part de la dotation est calculée sur la performance en enseignement (taux de réussite) et de la recherche. Définition relativement précise de l'Enseignant-Chercheur Publiant (ECP) par l'AERES
  - Une baisse de plus de 50% de la PEDR (Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche) destinée aux collègues assurant de lourdes charges d'encadrement de doctorants en particulier
  - Aucune nouvelle des 15 millions d'euros annoncés par le ministre Estrosi lors de son passage à l'UPF pour l'extension et la réhabilitation des bâtiments
- Chantier : deux nouvelles sociétés sont très en retard sur le planning, l'une de ces sociétés est même maintenant en redressement judiciaire → nouveau retard de livraison (nouvelle date possible Avril/Mai, à prendre avec beaucoup de précautions)
- Projet de décret réformant le statut des enseignant-chercheurs : la présidente partage la position unanime de la CPU qui déplore, pour le moins, le manque de concertation et la précipitation de cette réforme

**POINT 3 : Personnels : emplois.**

Distribution des nombreux courriers adressés par la Présidente au Ministère concernant la demande de restitution de deux de nos emplois (n'importe quels emplois BIATOS, enseignant-chercheur, enseignant, ...). Dossier assez compliqué avec de nombreux échanges de courrier. Au final :

- Nous refusons de rendre deux emplois au motif que le décompte d'emplois du Ministère inclus nos 5 postes d'ATER alors que les ATERs ne sont pas pris en compte dans les autres universités. **Unanimité.**
- Dans l'hypothèse où un retrait d'emploi nous serait tout de même appliqué, cette rétrocession pourrait concerner deux emplois de cat. C gagés (gagé = support d'Etat mais payé par l'établissement) → la perte de tels emplois n'a pas d'impact sur le budget de l'établissement. **Unanimité.**
- Demander le retour de l'emploi d'ADJA de cat. C mis à disposition du vice-rectorat. **Unanimité.**
- Confirmer les échanges d'emploi déjà demandés avec modification de la destination du poste d'attaché vers la formation professionnelle et non plus vers l'immobilier. **Unanimité.**
- Solliciter, dans le cadre des redéploiements entre universités (en fait ce sont des demandes de création de poste), un emploi de technicien de Biologie et un SASU pour la scolarité accompagnant la mise en place du MASTER. **Unanimité.**

SI le Ministère accepte ces propositions, cela représente une économie de 15 millions annuel pour l'établissement. La proposition de retour des emplois gagés pourrait être acceptée quant aux demandes de création cela semble plus hypothétique ...

P. Capolsini prend la parole pour proposer, au nom de l'ensemble des élus des collèges A et B, l'adoption d'une courte motion à soumettre au vote de notre CA.

**Voir le texte de la motion en fin de ce document.**

**POINT 4 : Schéma directeur de l'insertion professionnelle.**

Travail fait, une fois de plus dans l'urgence car courrier reçu du Ministère mi Décembre pour un retour avant mi février. Gros travail de quelques collègues pour définir ce schéma.

Il est rappelé qu'un personnel a été, d'ores et déjà recruté (sur crédits propres), et a commencé à travailler sur l'insertion professionnelle et un autre personnel sera recruté pour la gestion des stages.

Mise en place d'un bureau d'aide à l'insertion professionnelle et d'un comité de suivi de l'insertion professionnelle à 12 mois, 24 mois, 36 mois et 60 mois.

Présentation du document effectuée par Jean Marie Goursaud (principal auteur du document).

**Unanimité.**

**POINT 5 : Master : « Métiers de l'éducation et de la formation ».**

Remerciements de la Présidente aux nombreux collègues ayant beaucoup travaillé et dans l'urgence sur ces maquettes. L'ensemble des spécialités représente près de 9 000 heures EQTD. Dès connaissance des moyens alloués à l'IUFM, il nous faudra sans doute fixer des seuils d'ouverture pour certaines spécialités et signer des conventions avec des universités métropolitaines pour d'autres préparations.

Ce projet a été approuvé à l'unanimité par le CS en demandant de retirer les noms des enseignants sur les maquettes et retirer les personnels non titulaires des équipes enseignantes.

Un seul **MASTER Professionnel** avec 9 spécialités partageant un tronc commun.

- Professorat des écoles
- Anglais
- Langues Polynésiennes
- Histoire-Géographie
- Lettres Modernes
- Mathématiques
- Mathématiques – Sciences Physiques
- Economie et Gestion des entreprises
- Education Physique et Sportive

Quelques points soulevés :

- Certaines universités ont refusé de répondre compte tenu des délais démentiels à tenir mais ces universités disposent déjà de nombreux MASTERS et sont donc dans une situation très différente de la nôtre.
- Problème de fonctionnement du département DEG soulevé par les deux représentants d'Economie Gestion qui indique qu'un seul des collègues du département a été à la base de nombreuses modifications sur le projet de spécialité « Economie et Gestion des entreprises » sans concertation avec ses collègues. C'est un problème de fonctionnement du département Droit Economie – Gestion et non de l'UPF mais compte tenu des délais de transmission de la maquette à Paris (demain), que devons nous faire ? ➔ la « navette » avec le ministère devrait nous fournir l'opportunité de faire quelques modifications.
- Problème de la « faiblesse » de l'équipe pédagogique de la spécialité « Education physique et sportive » dont la responsabilité pédagogique est assurée par un MCF de langues polynésiennes. Nelly Schmitt indique qu'elle est elle-même MCF de STAPS et pourrait donc sans doute assurer des fonctions à ce niveau. L'équipe doit être ouverte à d'autres enseignants de civilisation polynésienne car la maquette est orientée vers les sports traditionnels Polynésiens. Bernard Herse (Dir. IUFM) indique que c'est le responsable de l'éducation physique à l'IUFM qui a travaillé sur cette maquette et que cette spécialité sera faite en étroite collaboration avec l'équipe STAPS de l'université de Strasbourg..
- Proposition d'accompagner le dossier d'un courrier au Ministère expliquant les grosses difficultés auxquelles nous avons été confrontés dans l'élaboration de ce dossier.

➤ Interrogés sur ce point, les étudiants ne font pas remarque.

### **Unanimité moins 2 abstentions.**

#### **POINT 6 : Scolarité : calendriers universitaires 2009/2010 et 2010/2011.**

En 2009, les résultats du Bac seront connus un peu plus tard que cette année et la scolarité aura un agent de moins pour la rentrée (avant prise de fonction du nouveau gestionnaire) ➔ demande de la scolarité de commencer l'année une semaine plus tard (le 31 Août).

2 grandes propositions avec 2 variantes chacune : rentrée le 24 Août ou le 31 Août et la semaine de vacances en milieu de semestre ou coïncidant avec la semaine de vacances du secondaire. Une autre possibilité serait d'avoir l'un de nos deux semestres avec 12 semaines et l'autre à 13 permettant ainsi de commencer l'année le 31 Août tout en maintenant une fin des enseignements « pas trop tardive ». Autre question évoquée : « faut-il maintenir des dates butoirs de fin des délibérations ? »

Rappel du vice-rectorat sur la nécessité d'avoir des présidents de jury du bac enseignant-chercheur. Aucun des calendriers proposés ne convient pour un Master2 destiné aux concours de l'enseignement ➔ nécessité de dérogation pour le Master.

Adoption des grands principes du calendrier :

- Principe 1 : avoir une semaine d'examen avant et une après les vacances de Noël
- Principe 2 : rentrée le 31 Août
- Principe 3 : Semaine de vacances du S1 en concordance avec le secondaire ou partage du semestre en 2 parties égales ➔ vote = majorité pour la semaine du 26/10 (concordance avec le secondaire)
- Principe 4 : premier semestre de 12 semaines

➔ Adoption du calendrier 1.1 en décalant la rentrée au 31 Août et en ayant donc 12 semaines de cours au premier semestre et 13 au second, une semaine de vacances le 26/10/09 pour le premier semestre et la semaine du 1 Mars 2010 (pas de concordance avec le secondaire). **Voir le document mis à jour par mes soins en fin de ce Relevé.**

### **Unanimité.**

Le CA de Mars étudiera le calendrier 2010-11.

#### **POINT 7 : Pourcentage du B.Q.R. 2009.**

Maximum légal = 15%, à l'heure actuel = 5 % (adopté en CS).

Reconduction du taux de 5 %. **Unanimité.**

#### **POINT 8 : Modification de l'article 5 de la convention relative à l'accréditation conjointe entre l'UPF et l'UNC.**

Remplacer IATOS par BIATOS dans l'article (inclusion des personnels de Bibliothèque).

### **Unanimité.**

#### **POINT 9 : Formation continue :**

Ouverture du D.U. « Intervention de crise médico-psychologique : prise en charge et prévention »,

(avec son règlement des études).

Présentation de Nelly Schnitt qui parle de la volonté de prévenir les conduites suicidaires chez les jeunes par la formation des personnels de santé, à l'initiative du Dr Amadeo. Formation courte, financement par CHPF et droits d'inscription.

### **Unanimité.**

#### **POINT 10 : Relations Internationales :**

convention avec *l'Universita di Bologna* (Italie)

Renouvellement pour un an d'une convention SOCRATES d'échange d'étudiants et d'enseignants.

### **Unanimité.**

#### **POINT 11 : Conventions (pour vote et/ou pour information).**

- Concours de recrutement de l'assemblée de la PF de 5 agents de cat. A : définition des sujets, organisation des épreuves et formation des étudiants pour ce concours.
- Accueil d'un stagiaire de Biologie
- Mise à disposition de données de Météo France pour le laboratoire GEPASUD **Unanimité.**
- Université de Haute Alsace : convention de collaboration d'enseignement et de recherche portée par le laboratoire BIOTEM. **Unanimité.**
- Université de Haute Alsace : accueil d'un PRU pour un travail de recherche sur la valorisation de végétaux de PF. **Unanimité.**
- Université de Versailles : autorisation pour un MCF de venir faire des recherches en Biologie Marine dans le laboratoire BIOTEM sous la responsabilité du Pr Le Penneq. **Unanimité.**

**POINT 12 : Propositions des étudiants.**

- WIFI : accès pour les étudiants de la cité universitaire de la SAGEP → il est impossible à l'UPF d'installer un WIFI sur des bâtiments dont nous n'avons pas la propriété.
- Construction d'un escalier en lieu et place d'un chemin de terre entre UPF et cité U de la SAGEP → le CA s'est déjà prononcé positivement sur ce point mais la balle est dans le camp de la SAGEP car le terrain est celui de la SAGEP
- Ré-installation des fontaines à eau gratuites sur le campus → une estimation de coût sera faite
- Résultats des examens : certains étudiants n'ont pas leur semestre alors qu'ils n'avaient que quelques matières à repasser mais le nombre de crédits a diminué d'une année à l'autre → les étudiants ne doivent pas être lésés, c'est parfaitement prévu dans les règlements de études mais il peut y avoir des difficultés ponctuelles d'application au niveau de la scolarité. Les étudiants doivent donc être très vigilants sur ce point et ne pas hésiter à faire une démarche auprès des responsables pédagogiques et de la scolarité pour régularisation.
- Transformation du rond-point de la route en parking, le dossier a-t-il avancé ? → Ce projet comporte plusieurs difficultés car la PF ne peut intervenir sur ce rond-point car l'UPF en possède une partie et, second problème, aucun budget du Pays n'a été prévu pour cela alors que le coût estimé est de plus de 50 Millions FCP.
- Re-négociation des critères d'attribution de l'Aide au Logement Etudiant ? → réponseu vice-recteur : la convention a été signée pour un an, le Pays devait, en principe, prendre la suite de l'Etat pour cette aide
- Revalorisation du montant de la bourse du Pays → cette revalorisation a été ou devrait être publiée très prochainement au JOPF
- Remise en service du mur d'escalade de l'UPF : la responsabilité pénale de la Présidente est directement engagée → nécessité de procéder à une expertise et une remise en état très coûteuse

**POINT 13 : Questions diverses.**

- Date des nouvelles élections pour les conseils (CA et CS) : Avril prochain avec participation effective de l'IUFM si l'intégration intervient bien au 1<sup>er</sup> Mars comme prévu. Date précise sera décidée par la commission électorale avant fin Février.
- Problèmes de climatisation et d'accès aux boutons d'allumage des lumières dans l'amphi A1. De plus, cet amphi est devenu un « lieu de passage » avec des étudiants qui entrent et qui sortent en permanence. Lumières manquantes sur le parking en sortant en soirée sur le parking des professeurs.
- Climatisation au bâtiment B : pannes régulières.

Séance levée à 12h00.

## **Texte de la motion adoptée en séance**

Le Conseil d'Administration de l'Université de la Polynésie française réuni en séance plénière le Jeudi 12 Février 2009 et à l'initiative des élus des collèges A et B adopte la résolution suivante :

- **Concernant le projet de modification du statut des enseignants-chercheurs** : le CA de l'UPF affirme la nécessité de réformer le décret actuel toutefois il déplore un évident manque de concertation, des mesures potentiellement contre-productives et souhaite que les dispositions du décret reste compatible avec le principe d'indépendance des enseignants-chercheurs.

**Unanimité.**

- **Concernant la diminution flagrante des moyens de notre Université** : le CA de l'UPF redit, une nouvelle fois, son incompréhension face aux suppressions de postes alors que l'AERES a démontré que l'UPF est fortement sous-dotée en emplois BIATOS et sous-encadrée en personnel enseignant. Cette sous-dotation et ce sous-encadrement ayant été constatés par la DGES dans son courrier 23/12/08. Il dénonce la baisse de plus de 50% des moyens notifiés à notre établissement au titre de la PEDR. Dans de telles conditions, il apparaît que l'UPF sera confrontée, à très brève échéance, à de sérieuses difficultés de fonctionnement.

**Unanimité.**

- **Concernant la réforme des concours d'enseignement** : le CA de l'UPF ne peut que déplorer une mise en place à marche forcée ne permettant pas à notre établissement de mener sereinement et de front à la fois l'intégration de l'IUFM, la mise en place d'un MASTER « métiers de l'éducation et de la formation », l'adoption des nouvelles modalités des concours et l'indispensable information de nos étudiants.

**Unanimité.**

**AOUT 2009**

**SEPTEMBRE 2009**

**OCTOBRE 2009**

**NOVEMBRE 2009**

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

**DECEMBRE 2009**

**JANVIER 2010**

**FEVRIER 2010**

**MARS 2010**

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

**AVRIL 2010**

**MAI 2010**

**JUIN 2010**

**JUILLET 2010**

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

 Pré- rentrée

 Révisions et soutien

 Vacances du secondaire

 Cours / TD / TP

 Sessions d'examens

 Fin délibérations

 Vacances universitaires

 Fêtes légales

**12 semaines d'ens. au 1er semestre**  
**13 semaines d'ens. au 2ème semestre**  
**Toutes secondes sessions en Mai/Juin (3 semaines)**  
**Examen du S1/3/5 en Décembre ET Janvier**  
**Vacances du secondaire Arrêté 0709 du 22 Mai 2007**